

Trois questions à... Anne Sancier-Chateau, Recteur de l'Académie ; « Graine de Challenger lève les freins à la création d'entreprise »

Et si à 15 ans on créait notre boîte ! Voilà le défi que vont relever 250 élèves de 3ème dans le cadre du concours régional Graine de Challenger. Explication de Anne Sancier-Chateau, Recteur de l'Académie.

INFO.- Quel est le but du concours Graine de Challenger ?

ANNE SANCER CHATEAU. - Ce concours Graine revêt un caractère à la fois ludique et sérieux, le but étant de faire découvrir la réalité d'une entreprise à des élèves de 3ème. Cela impliquera pour eux une meilleure connaissance du monde socio-économique, clé de leur future insertion professionnelle. Graine de Challenger est un jeu grandeur nature qui s'adresse aux élèves de 3ème de la région, dans le cadre de l'enseignement « Découverte professionnelle » de 6 h hebdomadaires. Les jeunes sont placés en position de créateurs d'une entreprise virtuelle. Ils travaillent en équipe avec un enseignant durant toute l'année scolaire, ce qui représente un centaine d'heures de travail. Ils réalisent d'abord une étude de marché pour vérifier la pertinence de leur projet. Ce concours leur permet de mieux appréhender le monde de l'entreprise dans tous ces aspects. C'est une source de découverte active de l'environnement économique et de motivation. Treize collèges et trois lycées professionnels participent cette année, soit 250 candidats. Je remettrai les prix en juillet.



Anne Sancier-Chateau, Recteur d'Académie, a donné le coup d'envoi du concours Graine de Challenger auquel participent 250 élèves de 3ème de seize établissements de la région. (Photo © Yves Dussuchaud)

I.- Les entreprises sont-elles associées à ce concours ?

A. S. C.- Bien entendu, des chefs d'entreprise et des conseillers d'organismes en lien avec l'entreprise et la création interviennent sous différentes formes, par exemple des rencontres, des visites, des parrainages... Lorsque j'ai remis le prix en juillet, de nombreux chefs d'entreprises étaient présents alors qu'ils sont tous très occupés. Il sont intéressés par ce concours car ils sont confrontés à un problème de reprise et d'image. Cette approche raisonnée des risques, au travers de ce concours, permet de lever les peurs et les freins idéologiques à la création d'entreprise et d'encourager l'initiative. Ce concours est organisé par la Fédération Régionale des Challenges Destination Entreprise présidée par Jacques GORY, avec l'appui des Chambres de commerce et d'industrie du Limousin, du Rectorat et des Inspecteurs en charge de l'enseignement de découverte professionnelle. Cette année nous avons signé une convention de partenariat avec AGEFOS PME, l'Association des Dirigeants commerciaux de France, la Chambre départementale des métiers et de l'artisanat de la Creuse, la Chambre régionale de commerce et d'industrie du Limousin, l'Agence régionale d'Information Stratégique et technologique, EGEE Limousin, le GIP Prisme -Limousin (Cité des Métiers), Limousin Entreprendre, Limousin Expansion, l'Ordre des experts comptables de la Creuse, Oséo Limousin et SAGES en Limousin.

I.- Ce concours peut-il déboucher sur la création d'entreprises ?

A. S. C.- Sait on jamais ! Les jeunes sont primés parce qu'ils ont eu une idée. Lors du dernier concours les lauréats avaient créé une entreprise de tri et de collecte des déchets. Ils avaient imaginé une poubelle spécialement conçu à cet effet. Il reste à trouver les possibilités de la réaliser... Ces jeunes auront tous appris à monter une entreprise en amont et si un jour ils étaient sollicités pour reprendre ou créer une entreprise, ils seraient préparés.

**Propos recueillis par
Corinne Mérigaud**